



République Française
Département MAYENNE
Commune de La Roë

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23/02/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

L'an deux mil vingt-deux, vingt-trois février, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le seize février deux mil vingt-deux.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le seize février deux mil vingt-deux.

Étaient présents : Mme BOISHUS Justine, M. CHADELAUD Gaétan, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice

A été nommé secrétaire : M. PESLERBE Jean-Claude

2022-13 : Vente parcelle Lotissement

Monsieur BALBONA Davy et Madame VINCENT Charlotte domiciliés 9 rue du pont des Arches, 35130 MOUTIERS demandent d'acquérir le lot n°5 du Lotissement « La Futaie » cadastrée section C n°546 pour une superficie de 730m². Prix de la parcelle 7 300€ HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la vente par la commune du lot n°5, cadastrée section C n°546 BALBONA Davy et Madame VINCENT Charlotte, contenance de 730m², au prix de 7300 € HT
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente et de remplir toutes les formalités administratives en découlant

Pour extrait certifié conforme
Le 07/03/2022
Le Maire
Gaétan CHADELAUD

